

# Budget Primitif 2022

## 715,6 Millions d'euros

HOTEL DU DEPARTEMENT



# Contexte 2022

Pendant 2 années placées sous le signe d'une crise sanitaire sans précédent, le Département a pleinement assuré au quotidien ses missions de service public, accompagné tous les publics en difficulté et soutenu autant que possible les entreprises vauclusiennes.

A l'instar de l'ensemble des Départements, le Vaucluse a perdu depuis 2021 son dernier levier fiscal. La suppression progressive de la taxe d'habitation a induit le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière. La part de TVA versée par l'Etat est par nature plus volatile puisqu'adossée à l'activité économique. Qui plus est, elle s'avère bien moins dynamique que la part de taxe sur le foncier bâti qu'elle remplace. Pour leur part, les DMTO continuent d'enregistrer une progression remarquable.

Dans un contexte international qui s'est très durement et rapidement dégradé, le Vaucluse devra être en 2022 plus vigilant que jamais. Le renchérissement des matières premières provoqué par la guerre en Ukraine viendra s'ajouter au retour de tendances inflationnistes déjà observées depuis mi-2021. Au même titre, la dégradation de l'activité économique pourrait conduire à une hausse des demandeurs d'emploi et potentiellement à une augmentation des allocations RSA en raison de la croissance du nombre de ses bénéficiaires.

Au-delà de son rôle réaffirmé de chef de file en matière sociale, le Département restera engagé tout au long du mandat dans une démarche ambitieuse exposée au fil de la feuille de route « Investir ». Grâce au très bon niveau de ses fondamentaux financiers, le Département souhaite désormais apporter un souffle nouveau à ses investissements en portant leur volume prévisionnel annuel à 120 millions d'euros dès le budget primitif 2022. Ces investissements contribueront à favoriser plus que jamais, le dynamisme et l'attractivité des territoires, ainsi que la préservation de l'emploi.

## L'équilibre financier

572,5 M€

Fonctionnement

DEPENSES	en M€
Aide Sociale, y compris les subventions	198,8
dont :	
▪ PA :	66,8
▪ PH :	68,9
▪ ASE :	56,6
Insertion y compris les subventions	121,6
Personnel	132,4
Contributions SDIS	34,4
Autres subventions	12,9
Entretien, voirie, bâtiments	8,5
Collèges (hors subventions)	11,7
Contributions aux fonds de péréquation DMTO	16,0
Intérêts de la dette	2,9
Autres	33,3

RECETTES	en M€
Fiscalité locale et reversée	458,9
<i>Dont fraction de TVA (remplacement du produit de la taxe foncière) :</i>	119,3
<i>Dont attribution fonds de péréquation DMTO :</i>	7,5
Dotations/ Participations	155,7
Remboursements / récupérations aide sociale / autres	16,6

631,2 M€

Fonctionnement

143,1 M€

Investissement

Epargne brute	58,7
Remboursement en capital de la dette	23,6
Voirie départementale et autres	52,9
Collèges, Culture, Patrimoine	24,1
Aménagement et développement du territoire	17,8
Autres	24,7

Epargne brute	58,7
FCTVA	10,0
Subventions, dotations, participations	22,4
Autres recettes d'investissement	2,0
Emprunts	50,0

84,4 M€

Investissement

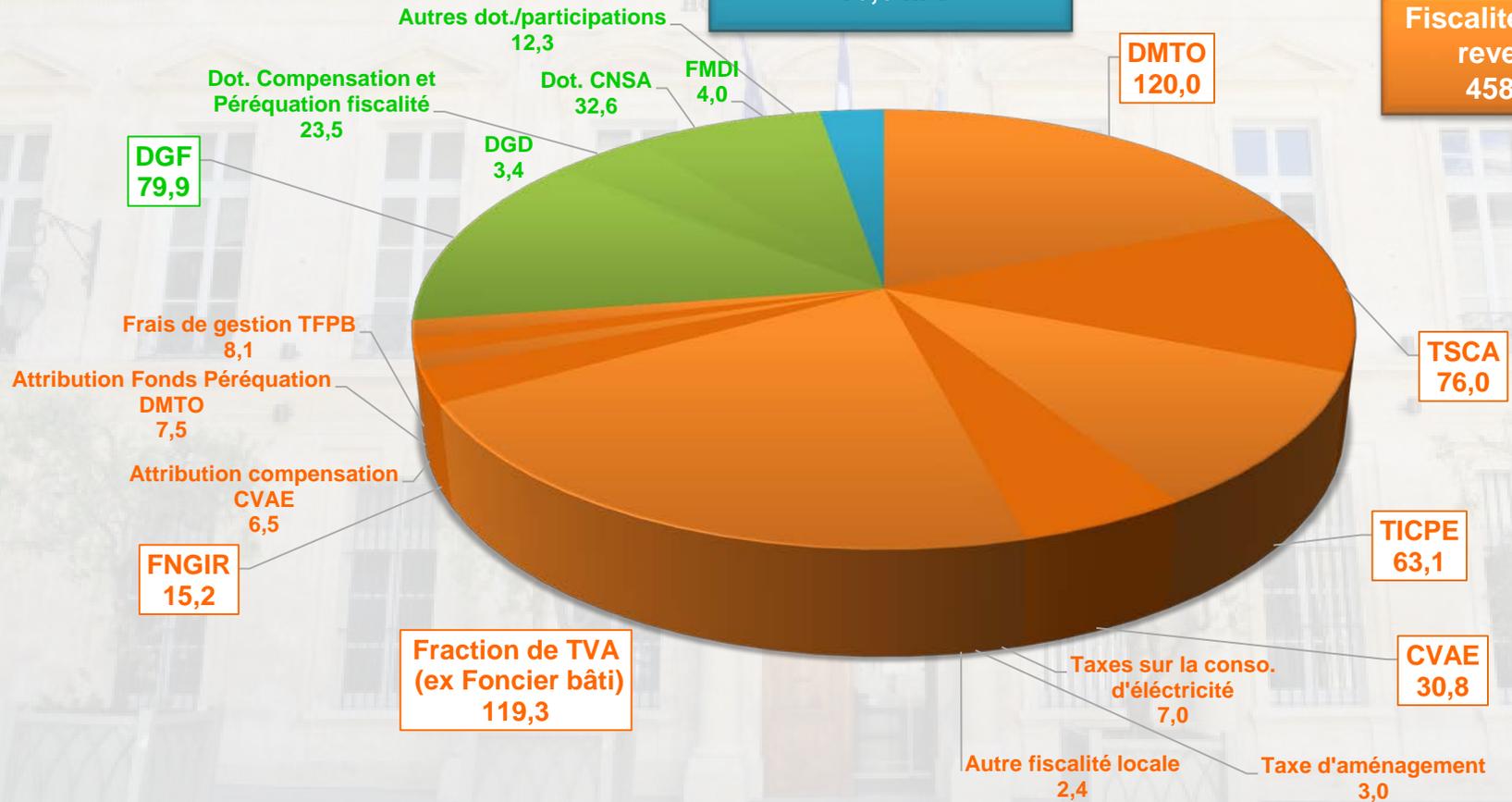
**Total Général : 715,6 M€**

# Les recettes de fonctionnement : 631,2 M€ + 4,8 % / BP 2021

Dotations / Participations :  
155,7 M€

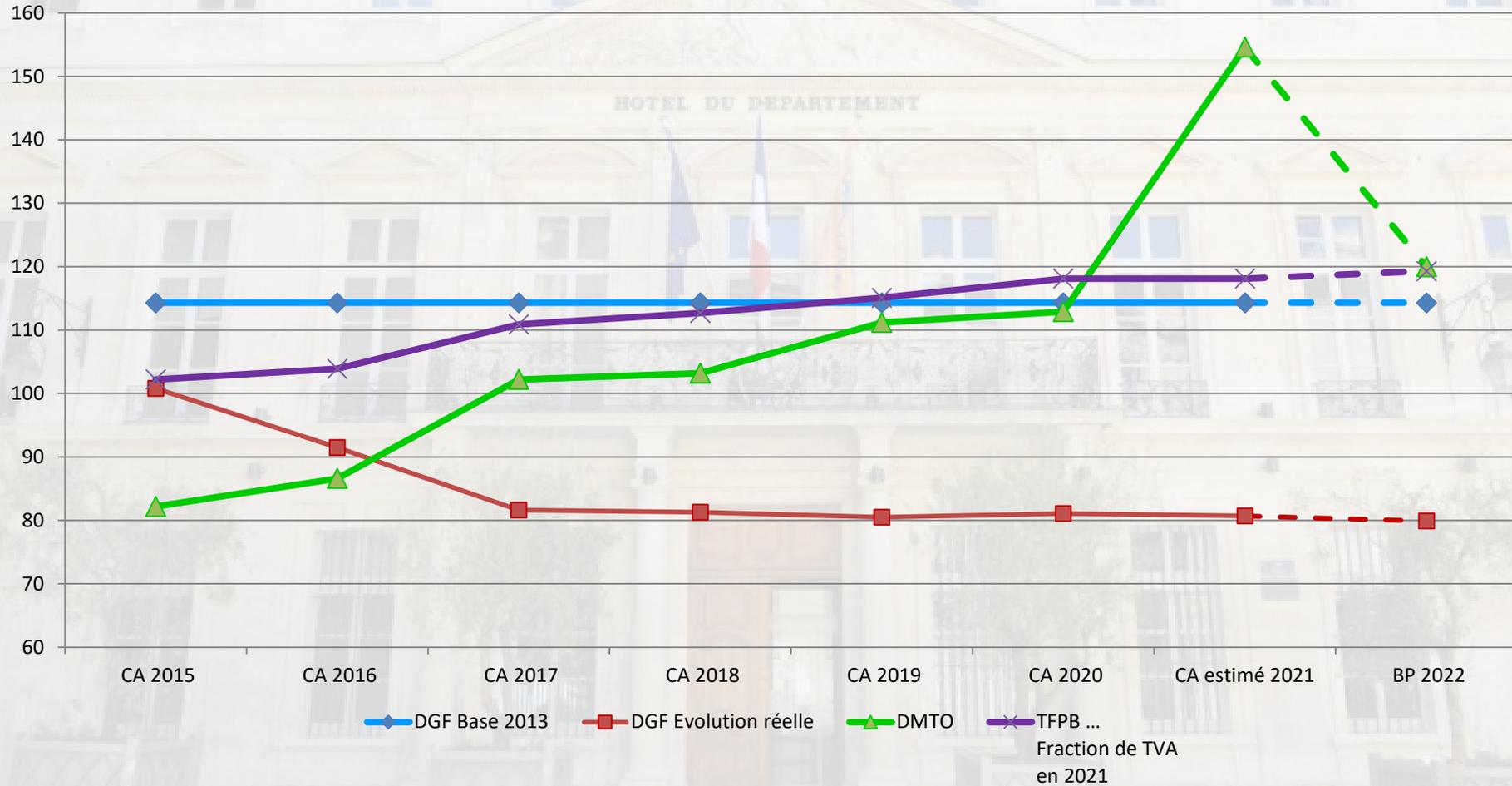
Remboursements,  
récupérations, autres :  
16,6 M€

Fiscalité locale et  
reversée :  
458,9 M€



# Evolution des principales recettes de fonctionnement entre 2015 et 2022

En M€

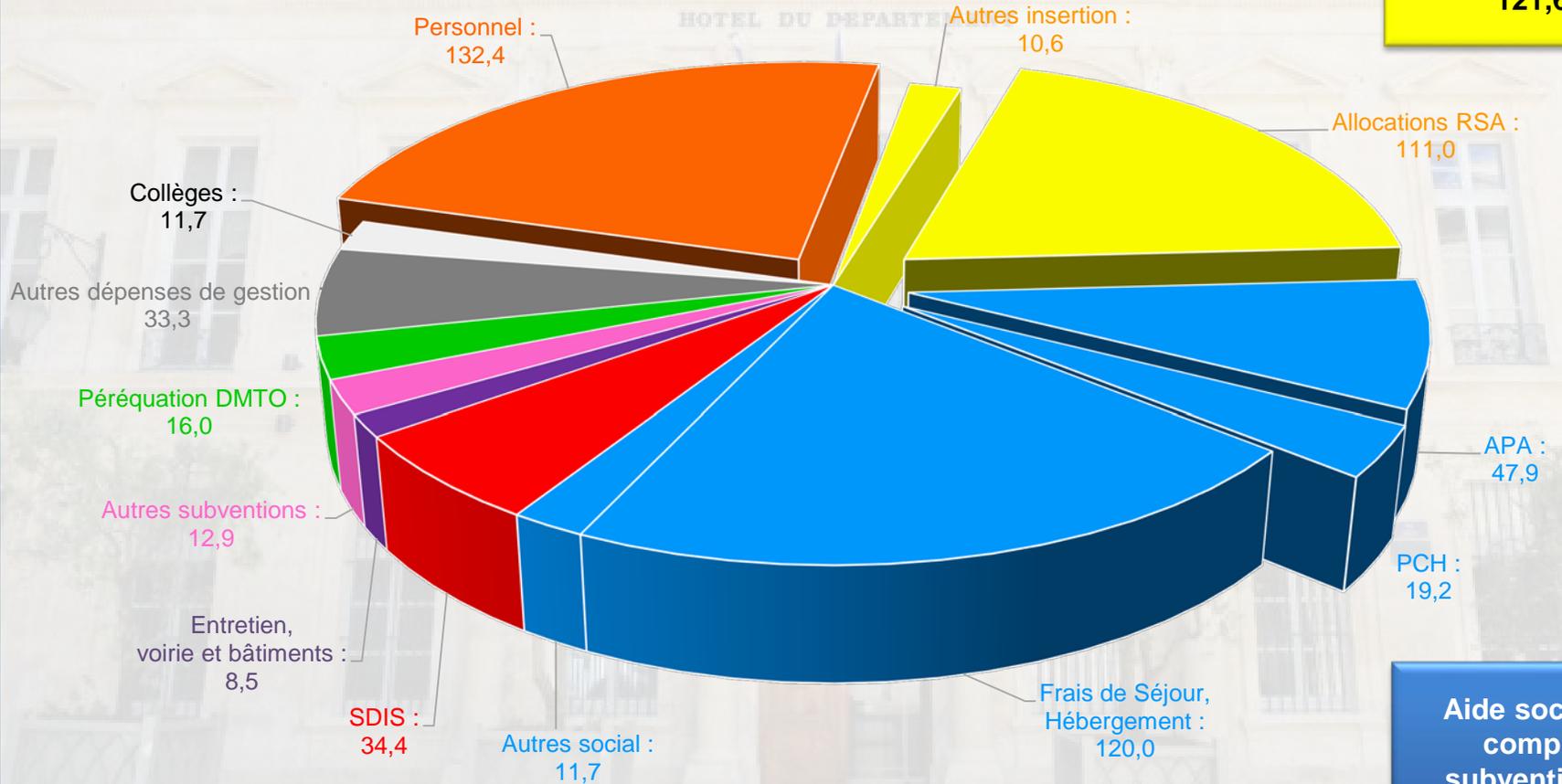


Budget primitif 2022

# Les dépenses de gestion : 569,6 M€ + 2,4 % / BP 2021

En M€

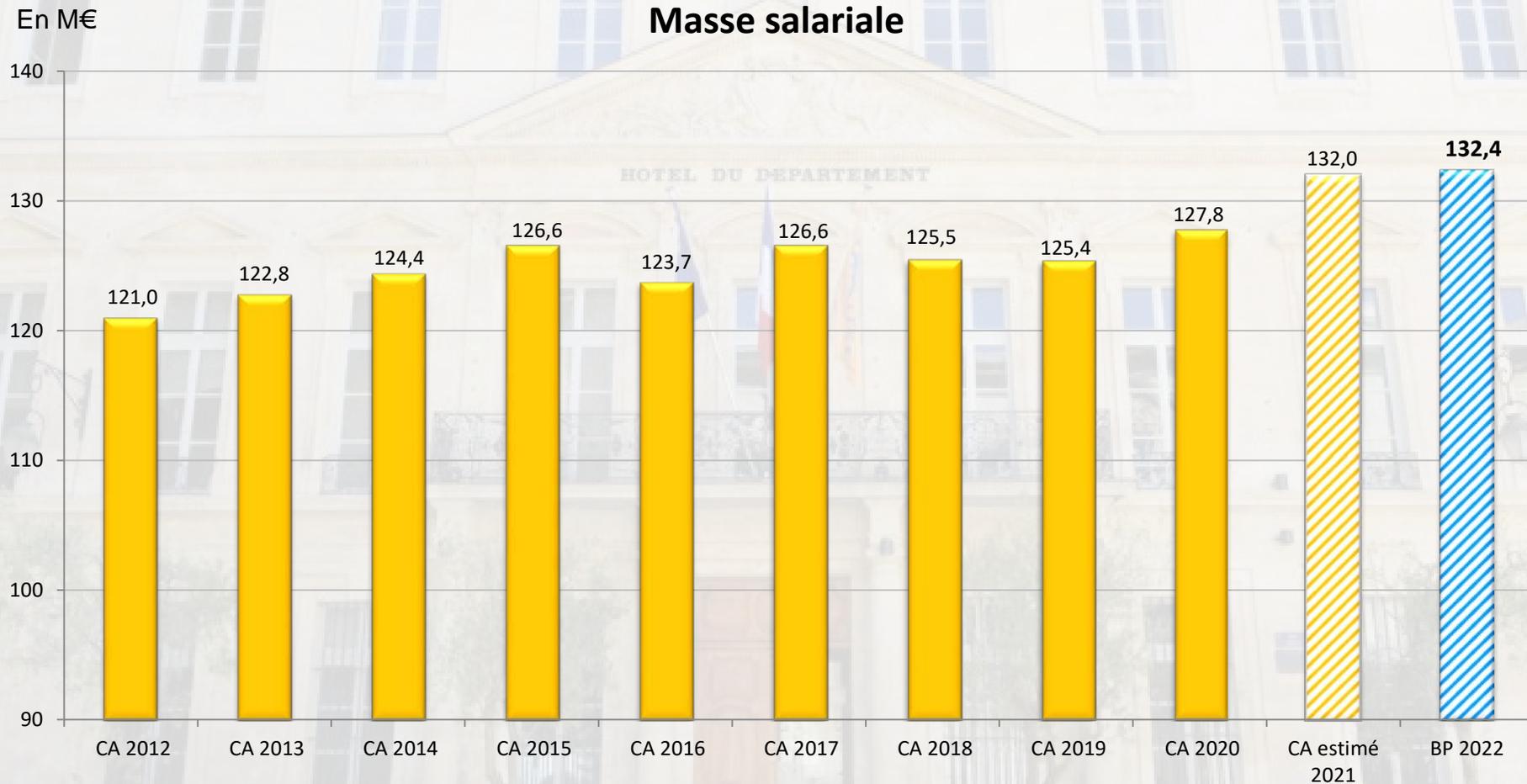
**Insertion y compris subventions :  
121,6**



**Aide sociale y compris subventions :  
198,8**

# L'évolution des dépenses de personnel

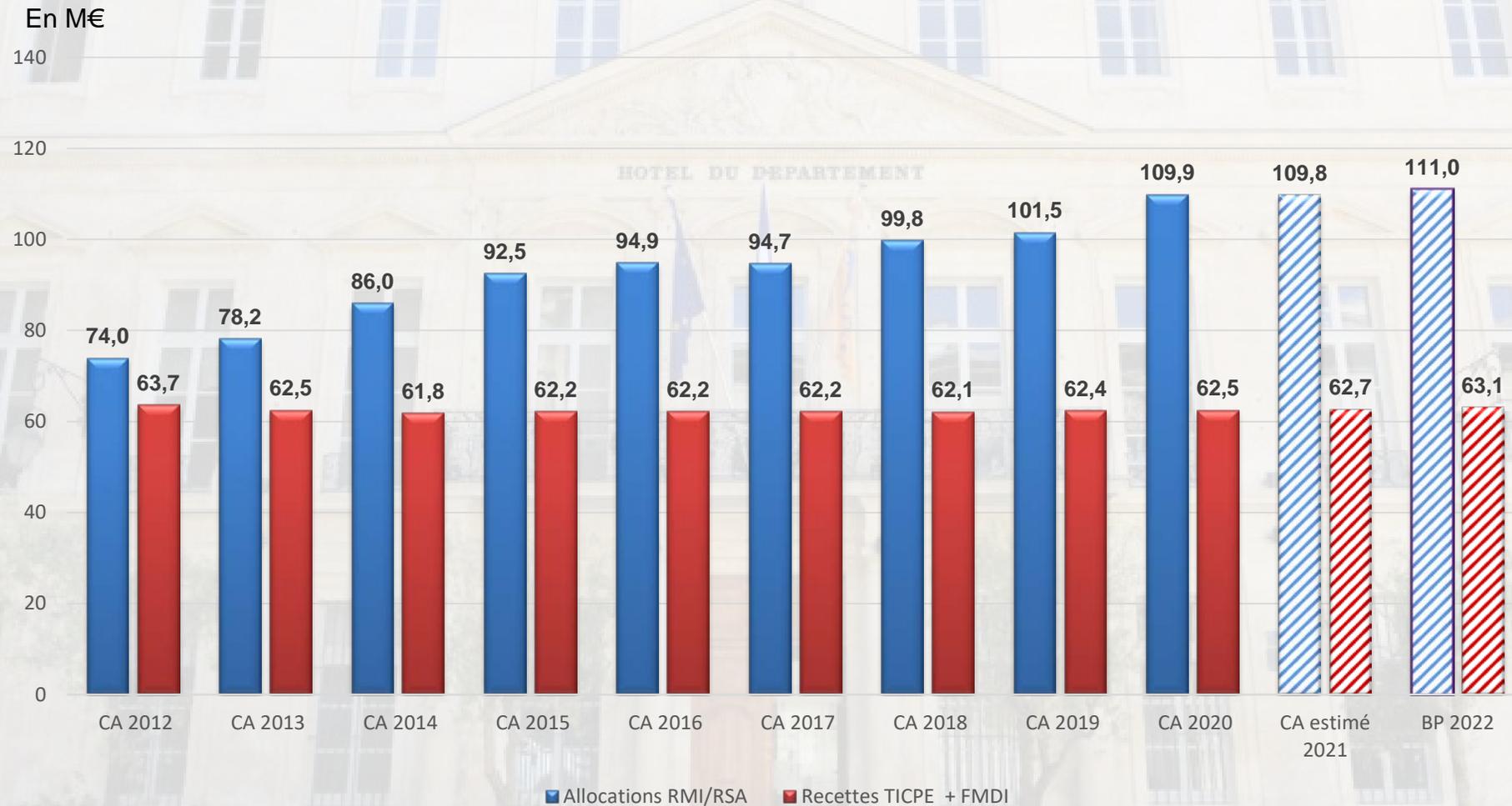
Budget primitif 2022



**La masse salariale prévisionnelle 2022 augmente de 0,3 % par rapport au réalisé estimé 2021**

# Le financement des allocations RSA

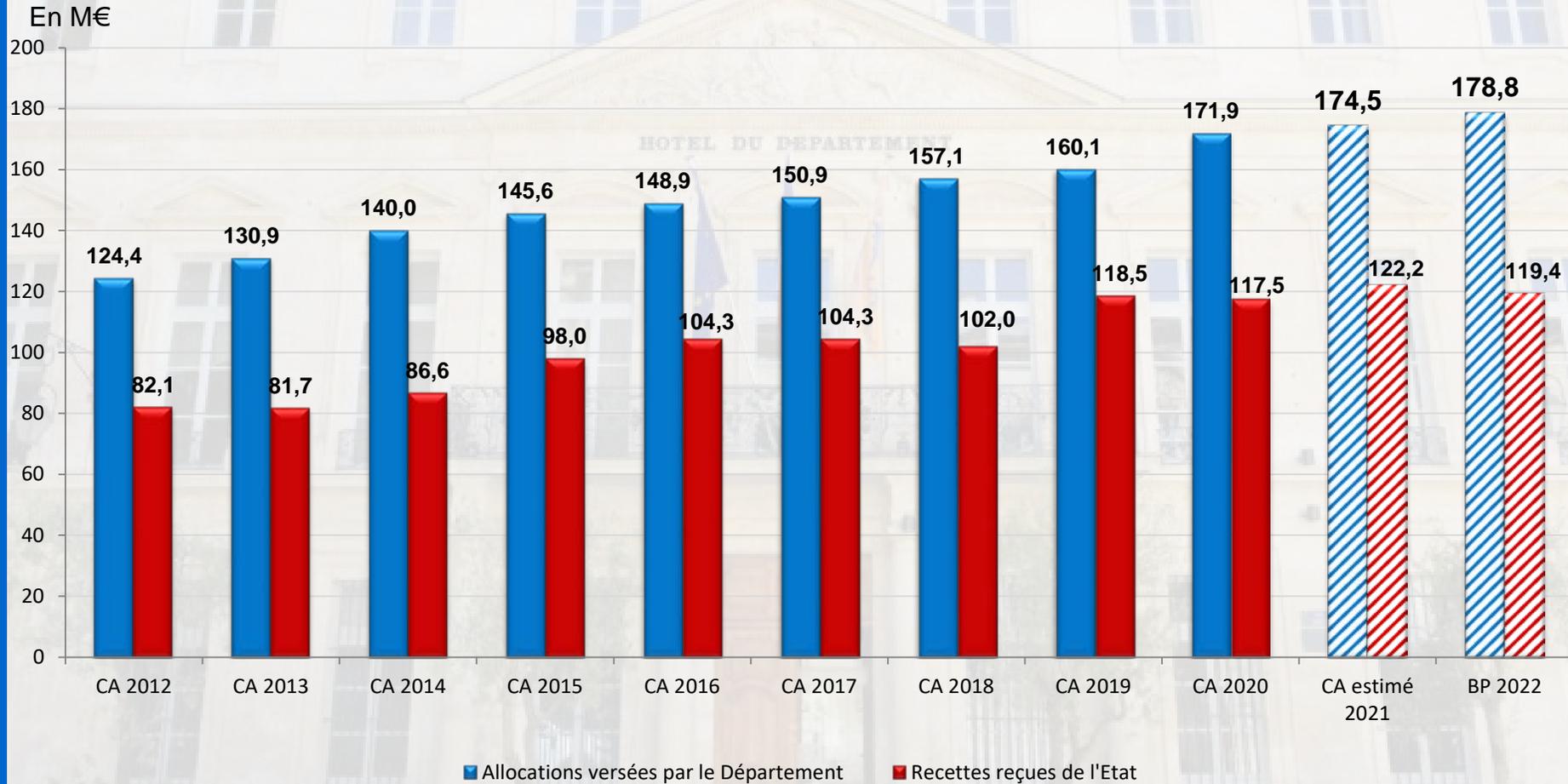
Budget primitif 2022



**La charge nette pour le Département est estimée à 47,9 M€ en 2022 contre 10,3 M€ en 2012**

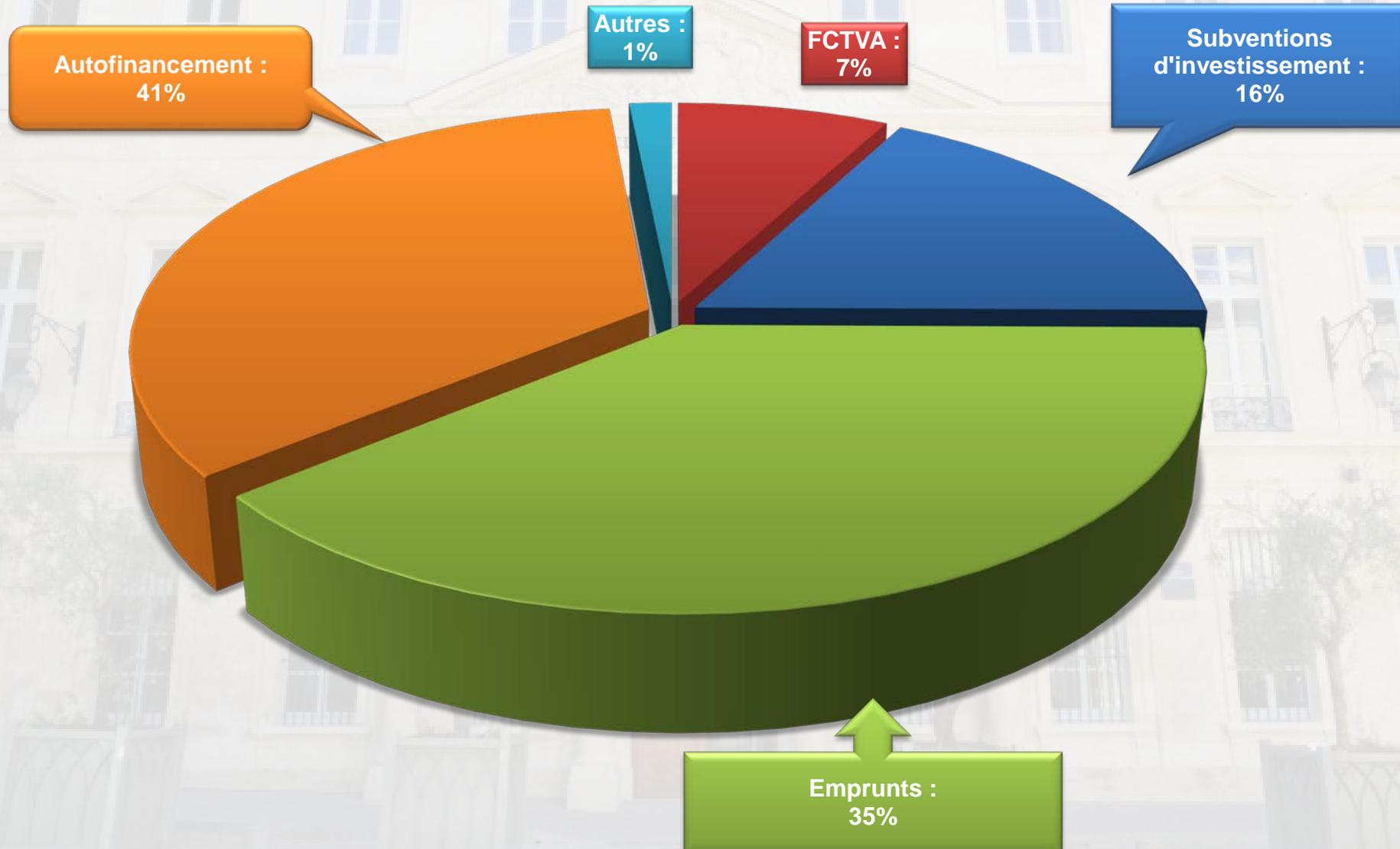
# Un financement très insuffisant par l'Etat des dépenses d'Allocations Individuelles de Solidarité

Budget primitif 2022

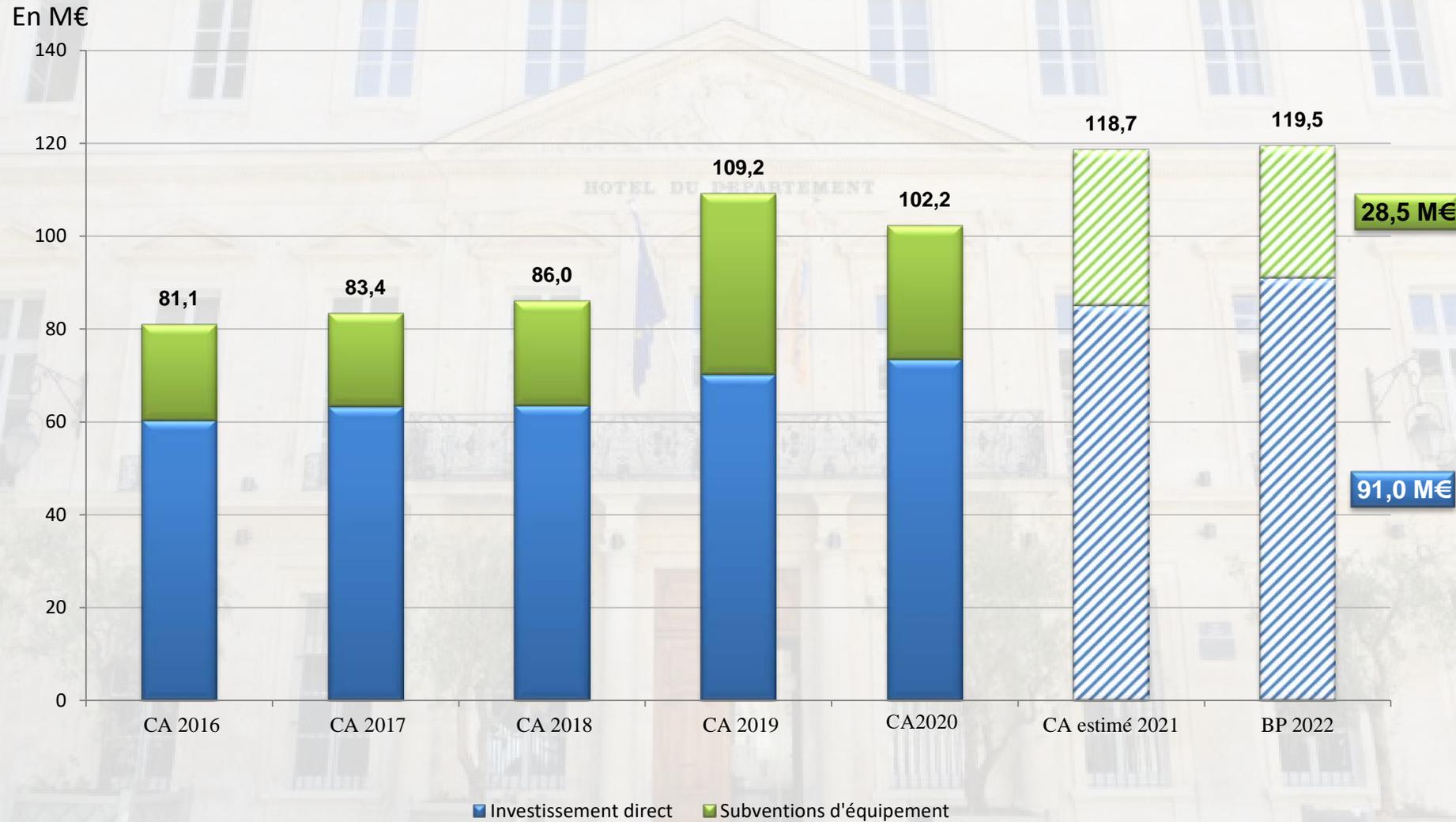


**En cumulé sur la période 2012-2022, la charge nette s'élève à 601,8 M€ dont 59,4 M€ pour la seule année 2022**

# La répartition des recettes d'investissement 143,1 M€



# Evolution des dépenses d'investissement hors dette



**Les dépenses d'investissement hors dette atteignent un montant record de 119,5 M€ au BP 2022**

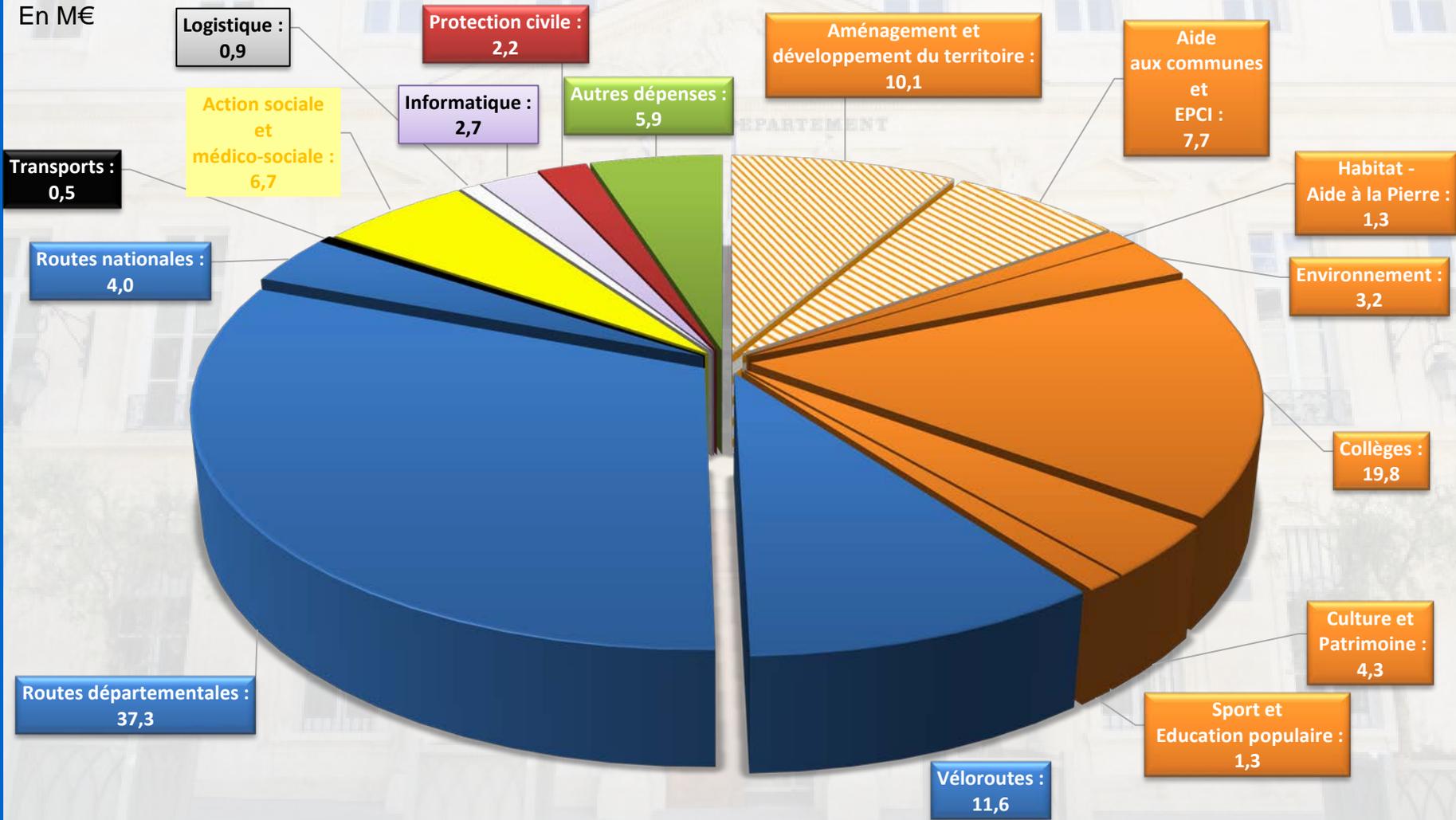
Budget primitif 2022

# Les dépenses d'investissement hors dette

## 119,5 M€

Budget primitif 2022

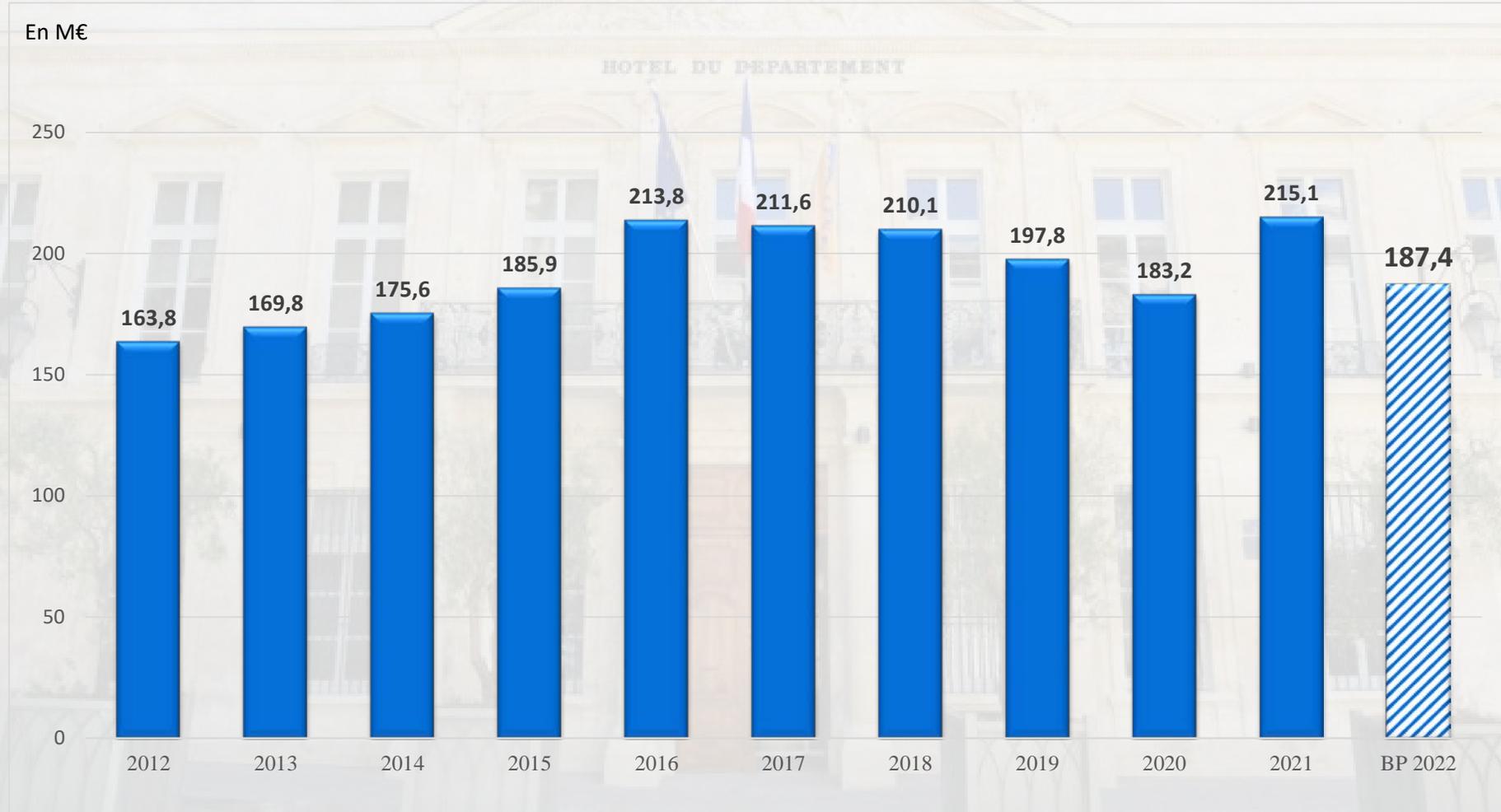
En M€



# Evolution de l'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier

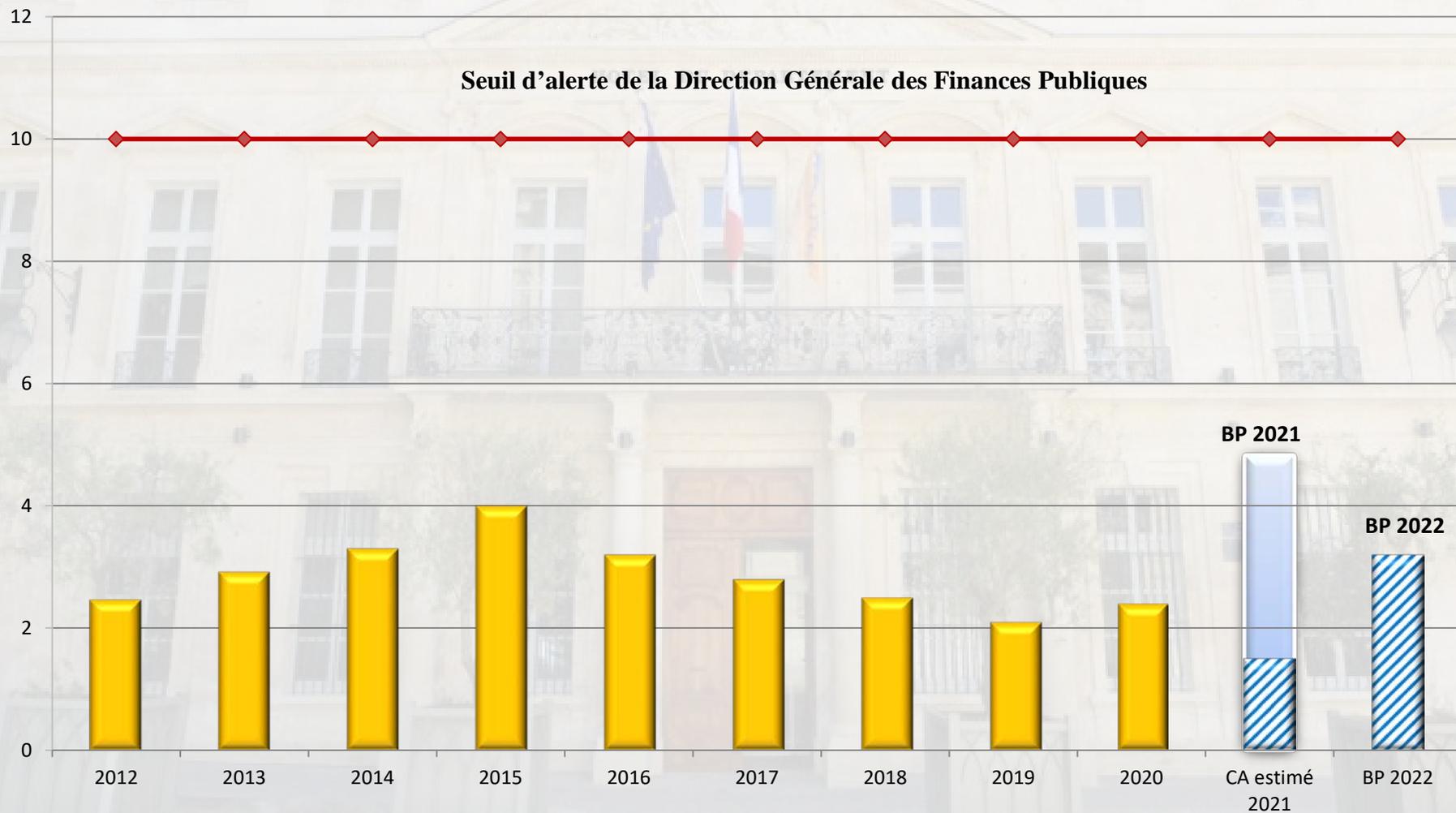
(y compris la dette sur emprunts revolving)

Budget primitif 2022



# Capacité de désendettement

En Années



Budget primitif 2022